# COURSON-MONTELOUP

NUMÉRO 13 - JANVIER 2012

BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Courson-Monteloup
Place des Tilleuls
91680 Courson-Monteloup
Tél. : 01 64 58 90 01
Fax : 01 64 58 81 58
e-mail : monteloup.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.courson-monteloup.fr

# Sommaire


Sommaire ····· 2
Éditorial ····· 3
Adhésion au SIVOA ····· 4
À propos des pannes d'électricité ····· 5
Les nouveaux couloirs aériens ····· 6
Message de la Fédération départementale de la pêche ····· 6
Alerte réseau Relais Habitants ····· 7
Alerte aux cambriolages ! Avis de tempête ! ····· 8
Attention aux e-mails et sites frauduleux ····· 7
Communiqué de l'UNC ····· 8
Une nouvelle voie sur l'autoroute A10 ····· 8
Restauration du Carillon de la Mairie ····· 8
« Les chiens sur les trottoirs les humains sur la route ! » ····· 9
Une visite au RAID ····· 10
Face au cancer, on est plus fort ensemble ····· 10
Pensez à la ligue pour le recyclage des cartouches ! ····· 11
L'assurance retraite en Ile de France ····· 11
Les Seniors dans la rue ····· 12
Le recensement des jeunes obligatoire dès 16 ans ····· 12
Opération « Sac Ados 91 » ····· 13
La Carte Imagine'R ····· 13
Commandez la Carte Jeune 91-2012 ····· 13
Intoxications au Monoxyde de Carbone ····· 14
Le 27 février 2012, je donne mon sang ! ····· 15
Forum des modes d'accueil pour les 0 à 3 ans ····· 16
« Les drôles de petites bêtes » ····· 16
Brocante ····· 17
Le label « Jardin remarquable » ····· 17
Journées des Plantes ····· 17
Le 31 octobre, à la tombée de la nuit ····· 18
L'actualité de l'ASCM ····· 19
Les Foulées de Courson ····· 20
Commémorations du 11 Novembre ····· 21
Médailles du Travail et des Nouveaux Nés ····· 21
Soirée Beaujolais ····· 22
L'Atelier Gourmand à Courson ····· 22
Noël des Seniors ····· 23
Noël des enfants ····· 23
Repas de Noël des enfants de l'école ····· 24
La Galette des Rois ····· 24
Sortie au Cirque Pinder ····· 25
Les Vœux du Conseil Municipal ····· 26
Ils se sont unis, il est né, il nous a quitté ····· 26
Achèvement des travaux d'agrandissement de l'école ····· 27
Office du Tourisme de Limours ····· 27
Calendrier 2012 ····· 28


**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h
Samedi de 9h à 11h45

**Nicolas Schoettl sera présent le samedi 11 février de 9h30 à 12h00 en Mairie de Courson-Monteloup**

Chers habitants de la commune,

Pour notre commune, l'année 2011 est à marquer d'une pierre blanche dans la perspective du développement durable.

Plusieurs évènements, aboutissement de longs processus de travail préparatoire et qui engagent durablement notre village dans la volonté de préserver durablement notre environnement, s'y sont produits :

Par arrêté préfectoral du 19 octobre 2011, Courson-Monteloup et les trois autres communes du bassin versant de la Charmoise (présentée en couverture de cette édition), ont adhéré au SIVOA, Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval, lequel exercera désormais les compétences assainissement et gestion de la rivière.

Par décret ministériel publié au Journal Officiel du 5 novembre dernier, Courson-Monteloup, à l'instar de cinquante autres communes des Yvelines et de l'Essonne, a intégré le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, partageant ainsi les valeurs fondées sur la préservation et la valorisation du patrimoine et des espaces naturels de notre territoire.

La construction, achevée en fin d'année, de nouvelles salles de classe de l'école primaire, locaux qui intègrent les nouvelles technologies propres au développement durable : toitures végétalisées, pompe à chaleur, géothermie, ventilation double flux, revêtements des façades en pin douglas, etc…

En 2012, d'autres chantiers seront poursuivis ou engagés : l'aménagement de la place de la mairie, la rénovation de l'office de la cantine scolaire, le schéma directeur d'assainissement, le lancement de l'élaboration du PLU, les études préliminaires à la réalisation de la micro-station d'épuration de La Roncière et des travaux d'enfouissement de la rue des Grandes Bornes…

En ce début de la nouvelle année, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vivre 2012 dans l'optimisme, la convivialité et avec une santé de fer.

Avec mes sentiments dévoués.

Alain ARTORÉ

Maire de Courson-Monteloup

Vice-Président de la CCPL

**Comme suite à leur demande, les quatre communes du bassin versant de la Charmoise, à savoir Bruyères-le-Chatel, Courson-Monteloup, Fontenay-les– Briis et Janvry, sont devenues membres du SIVOA par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2011.**

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) regroupe désormais 37 communes depuis Arpajon jusqu'à Athis-Mons.
Ces nouvelles adhésions interviennent au titre des compétences assainissement et de la rivière de la Charmoise.

C'est ce syndicat, à forte expertise et dont la taille nous permettra d'accéder aux économies d'échelle auxquelles notre Commune seule ne peut bénéficier, qui gèrera désormais la problématique assainissement et lancera les travaux nécessaires au bon écoulement des eaux de la Charmoise et à l'atteinte du bon état écologique.

Ses actions vont concerner la station d'épuration de la rue des étangs de Cocagne, les pompes de refoulement en limite de Saint-Maurice-Montcouronne et la nouvelle micro-station de la Roncière qu'il s'agit de créer et tant attendue depuis plus d'une décennie par les habitants de ce quartier.

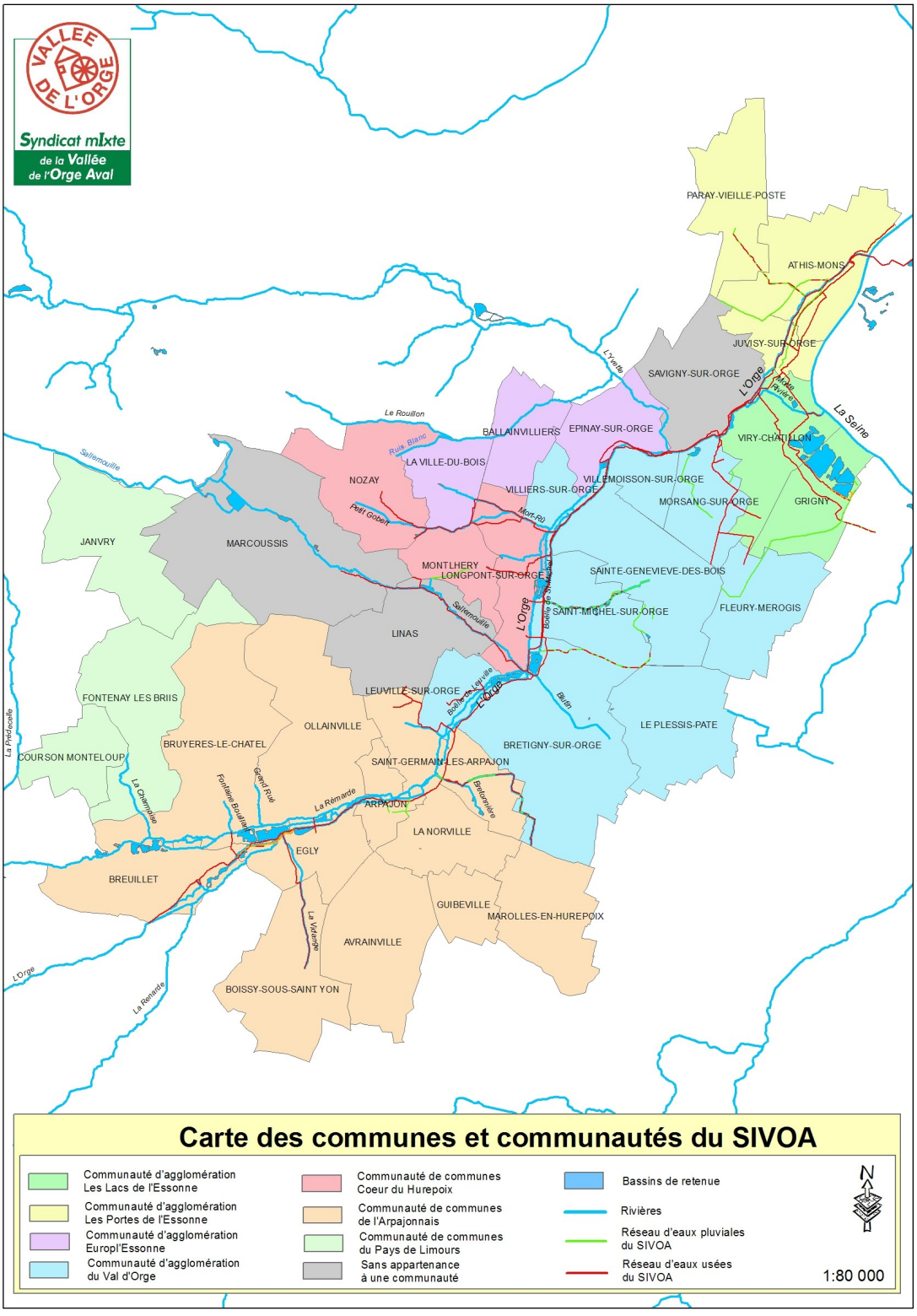

# À propos des pannes d'électricité

Notre village a connu deux pannes d'électricité, l'une en fin d'année 2011 et l'autre au début de l'an 2012.

Pour la panne du 30 décembre qui a duré de 20h19 à 00h40 : la réparation a consisté dans le remplacement d'un parafoudre défaillant sur le transformateur de la rue des Grandes Bornes et auquel aboutissent les lignes électriques haute tension depuis la D3.

Cette pause dans la desserte électrique a généralement été bien accueillie : elle a permis à bon nombre des Montelupins d'apprécier et redécouvrir le charme d'antan des dîners aux chandelles, la convivialité des veillées et causeries retrouvée au coin du feu de cheminée, en rompant leur dépendance à la télévision, internet, aux consoles de jeux et tablettes numériques.

L'autre panne du 5 janvier après-midi résulte de la rupture de câbles à haute tension, route de la Touche, suite au renversement d'un poteau qui les supportait, sous l'effet des bourrasques qui soufflaient ce jour-là. Le délestage de l'alimentation électrique opéré en urgence par les techniciens de l'ERDF a permis de contourner cette rupture. La réparation a eu lieu le lendemain par le remplacement du poteau défaillant et le rétablissement de la connexion des câbles rompus.

Les agents de l'ERDF, spécialisés dans le dépannage urgent sur le réseau, nous ont précisé que des coupures d'alimentation peuvent survenir sur le réseau quel que soit le mode de transport (aérien ou souterrain) et qu'on ne peut prétendre que l'enfouissement nous en prémunit.

Effectivement, il y a environ trois ans, la rupture d'une ligne souterraine devant la place de la mairie avait engendré une interruption de l'alimentation pendant plusieurs heures.

L'enfouissement, qui concerne principalement les lignes basse tension aboutissant chez les usagers, contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et se prévaut d'un meilleur respect de l'environnement par le souci de l'intégration du paysage urbain.

**Rappelons que les études d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue des Grandes Bornes sont en cours, avec une réalisation des travaux programmée en 2013 ;** les riverains seront par ailleurs interrogés sur leur intérêt à bénéficier d'un branchement sur le réseau gaz naturel dans le cadre des travaux de terrassement.

# Les nouveaux couloirs aériens

Depuis le 17 novembre dernier et à l'issue de plusieurs années de travail des services du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement chargés de la navigation aérienne, le relèvement de 300 m des altitudes de vol à l'approche de l'aéroport d'Orly est devenu effectif.
Le territoire de notre commune est concerné par cette disposition ; depuis cette date, les nuisances sonores des avions en phase d'atterrissage ont sensiblement été réduites.

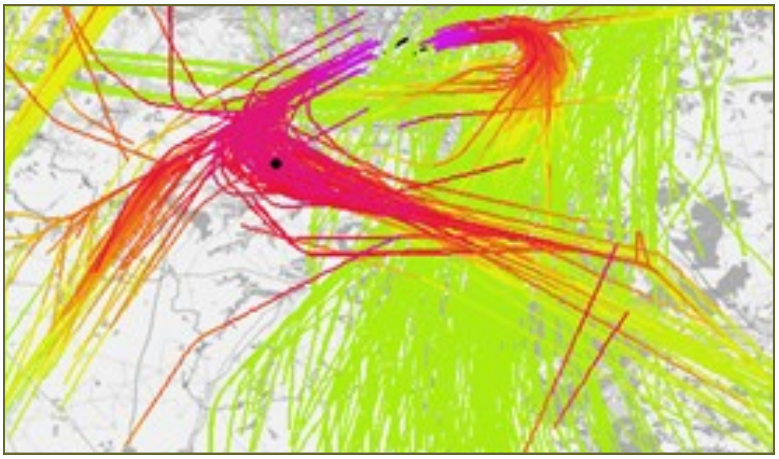

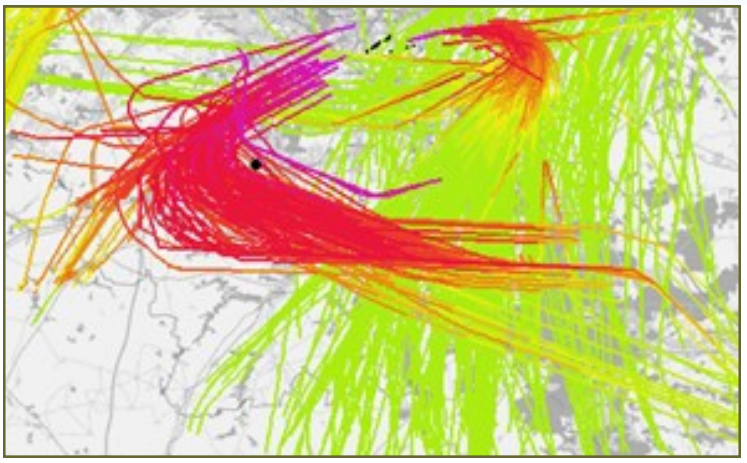

**Carte des trajectoires de vol à l'approche d'Orly des 01.08.2011 et 20.11.2011**
**Le point en noir situe la station de mesure de Saint-Maurice-Montcouronne**
**Les couleurs correspondent à des altitudes de vol exprimées en pied (1 ft = 0,3048 m)**

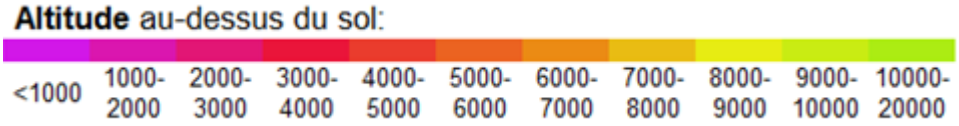


# Message de la Fédération départementale de la pêche

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 91

Depuis le 19 décembre dernier, vous pouvez vous procurer votre carte de pêche sur le site : www.cartedepeche.fr
Quoi de plus naturel pour un pêcheur que d'être…en ligne ?
Parce que la pêche est désormais à portée de clic, restez connecté à votre passion et choisissez votre carte de pêche :

- Carte annuelle :
  - Personne majeure ou Interfédérale.
  - Découverte Femme.
  - Découverte -12 ans.
  - Personne mineure.
- Carte Journalière.
- Carte Vacances.

**Fédération départementale des associations agréees pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
13, rue Édouard Petit
91100 CORBEIL ESSONNES
Tél : 01.64.96.14.00

Depuis quelques semaines, le territoire est frappé par une vague de cambriolages, notamment dans les communes voisines.

La Gendarmerie rappelle les conseils de prévention :

1/ **faire attention au démarchage** en début de matinée (ou dans la journée) : il peut s'agir de repérage pour le soir ou le lendemain,

**2/ être vigilant à tout(s) individu(s) à pied** dans le quartier, ou aux abords des bois ou des champs (et notamment s'il a (ils ont) les pieds recouverts de boue,

**3/ ne pas ranger vos bijoux dans les chambres à coucher (tables de nuit, armoires) ni au salon (tiroirs buffet...). :** ce sont les pièces principalement visitées en premier. Les objets précieux que vous ne portez pas souvent doivent être déposés en coffre dans les banques.

**4/ fermez à clé vos portes, fenêtres et volets** lorsque vous vous absentez, même pour quelques minutes.

**5/ ne pas oublier d'activer l'alarme sonore** si vous en avez une…

**6/ contactez la gendarmerie (tél : 01-64-91-00-30)** pour tout comportement douteux repéré dans votre voisinage, notamment, en fin de journée.

## Alerte aux cambriolages ! Avis de tempête !

Si vous avez un ordinateur et par conséquent une adresse mail, la mairie de Courson-Monteloup peut vous prévenir dès qu'elle reçoit un avertissement concernant les habitants de la commune.
Jusqu'à présent, ces alertes étaient envoyées aux bénévoles dont les adresses mails sont connues.
D'autres adresses ont été recueillies à cet effet sur un cahier à l'entrée du golf lors de la présentation des vœux.
**Si vous êtes intéressés à recevoir directement ces informations dans le cadre d'une newsletter, il vous suffit de communiquer votre adresse mail à la secrétaire de mairie.**

## Alerte aux e-mails et SMS frauduleux

Attention !
Des pirates informatiques envoient des e-mails, SMS ou spams vocaux, en se faisant passer pour de grandes sociétés (comme EDF par exemple), des banques, voire des services administratifs, en vue de vous soutirer de l'argent par la récupération de données telles que les codes d'accès à des espaces clients, numéros de carte bancaire, RIB, adresses, etc…
N'y répondez pas, n'ouvrez pas les pièces jointes, ne remplissez pas les questionnaires, ne les transférez pas et détruisez-les immédiatement.

**Vous pouvez signaler l'incident sur le portail officiel (Ministère de l'Intérieur) de signalement des contenus illicites de l'internet** : www.internet-signalement.gouv.fr

**Si vous recevez un SMS abusif, vous pouvez le signaler en le transférant vers le n° 33700 (**dispositif anti-arnaque mis en place à l'initiative du gouvernement) ; l'envoi est gratuit pour les clients de Bouygues Tél, Orange et SFR (prix d'un SMS normal pour les autres opérateurs).

« Appel à la solidarité avec nos militaires.
Au moment où vous lirez ce texte vous serez sans doute encore plongés dans les fêtes de fin d'année que vous aurez passées en famille ou entre amis, ou vous assisterez aux cérémonies des vœux à l'occasion du Nouvel An.
A ces délicieux moments je voudrais ajouter une pensée pour toutes ces femmes et pour tous ces hommes qui, loin de leur famille et de leurs proches, accomplissent leur mission dans le monde entier : ce sont nos OPEX (Opérations Extérieures).
Tout comme leurs aînés, femmes et enfants qui ont servi sous les drapeaux, soit pendant leur service militaire, soit en OPEX au Tchad, au Liban, au Zaïre, dans le Golfe, au Cambodge, en Somalie, au Rwanda et en ex-Yougoslavie, nos camarades défendent aujourd'hui nos intérêts dans le monde. Ils représentent notre pays en exerçant un métier difficile, dangereux mais indispensable pour notre liberté, même pendant les fêtes de fin d'année.
Ils sont la passerelle incontournable entre les générations combattantes et ils sont la relève de demain. Sans eux l'U.N.C. disparaîtra comme la plupart des associations d'anciens combattants.
Aussi, sachons accueillir les Soldats de France et les OPEX dans notre grande famille intergénérationnelle en multipliant les contacts dans notre entourage avec les unités stationnées sur notre département. Sachons aussi remercier celles et ceux qui, déjà présents dans nos rangs, s'investissent de manière remarquable dans cette nécessaire transmission du devoir de mémoire.
L'Union Nationale des Combattants vous présente ses meilleurs vœux. »

## Une nouvelle voie sur l'autoroute A10

**Dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation des transports en commun et du partage de l'usage de la voirie entre les différents modes, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines de l'Ile-de-France, et rejoignant les préoccupations exprimées par la CCPL et relayées par la Ministre des Transports, les services de l'Etat et du Département ont décidé de lancer les études en vue de créer une nouvelle voie dédiée aux cars, aux taxis et covoiturage, sur l'autoroute A10.**
Le projet consiste à élargir d'une voie supplémentaire l'autoroute A10, par la droite, entre La Folie Bessin et Palaiseau.

L'objectif est de décongestionner cette section d'autoroute et de réduire et fiabiliser le temps de parcours des bus qui se rendent à la gare RER de Massy-Palaiseau (notamment depuis la gare autoroutière de Briis-sous-Forges) en évitant les ralentissements dont souffrent les usagers aux heures de pointe.

Cette liaison TSCP - Transport en Commun en Site Propre - est ainsi dénommée car c'est un transport collectif qui emprunte une voie qui lui est réservée, évitant ainsi les aléas de la circulation routière.

A titre expérimental, les bus qui empruntent cette autoroute pourront, dès le début du printemps, circuler sur la bande d'arrêt d'urgence à l'approche de Massy.

Le diffuseur des Ulis, le fameux « ring », trop souvent congestionné et saturé, fait aussi partie des études de réaménagement afin de fluidifier les échanges de trafic routier, notamment par la suppression des bretelles d'accès intérieures au rond-point.

## Restauration du Carillon de la Mairie

Le cœur de la Commune s'est remis à battre au rythme du carillon, réhabilité.

Par suite de son grand âge, la cloche de 27 kg était tombée malade.

Mais après son passage entre les mains d'un campaniste réputé qui l'a notamment équipée d'un électro-tintement, la cloche est de retour et sonne de nouveau les heures et, on peut l'espérer, durablement.

Gardons notre village propre pour le bien-être de tous : propriétaires ou possesseurs de chiens, ne **souillez ni nos trottoirs ni les chemins piétonniers** par le dépôt de crottes de vos animaux. Outre le désagrément visuel et olfactif, surtout lors du nettoyage des chaussures, ces souillures posent un problème sanitaire. Les maîtres malveillants doivent prendre conscience de leur désinvolture **et de la colère des habitants** dont les trottoirs sont souillés par ces déjections : **il est impératif de ramasser celles-ci.**

Rouleau de 15 Sacs à Crottes de Chien pour ramasser facilement les déjections de votre animal et laisser les trottoirs propres :

**Rappel de quelques principes à appliquer pour respecter autrui:**
**- Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse.**

**- La liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui.**

**Vous détestez ramasser les crottes de votre chien et vous êtes contraint de le faire pour respecter la loi ?**

Ce sont les designers **Kukil Han** & **Min-sung Kim** qui ont élaboré cet objet-concept définitivement 2.0 : le **Doggy**. Il est tout simple et surtout très pratique ! C'est une laisse futuriste et on-ne-peut-plus moderne qui vous permettra de sortir votre chien n'importe où avec l'assurance de pouvoir nettoyer proprement ses excréments. Il suffit de faire tourner le socle central de la laisse pour lui donner sa fonction de nettoyeur. Une fois que tout est stocké, vous refermez le couvercle et le tour est joué !

# Une visite au RAID

Le Maire de la Commune, à l'instar d'autres Elus Essonniens, a eu l'opportunité de partager la matinée du 17 novembre dernier avec les hommes du RAID, unité d'élite de la police nationale, basée à Bièvres.

Il a assisté à leur entraînement et a même pu participer à leur séance de tir en tirant avec le fameux gluck 17, arme de poing utilisé par les hommes en noir cagoulés ; il a réalisé un bon score en groupant ses tirs dans le cœur de la cible…

Le RAID – Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion est spécialisé dans la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée et est aussi formé pour gérer les situations de crise telles les prises d'otages.

Aussi silencieuse dans l'approche que fulgurante dans l'attaque, tel l'emblème de la panthère noire qui figure sur son blason, cette unité a pour devise « servir sans faillir ».

# Face au cancer, on est plus fort ensemble.

La Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte, en 2010, de ses 728 000 adhérents, la Ligue s'appuie sur son réseau de 103 Comités départementaux, indépendants, proches des malades et des chercheurs. Leurs ressources proviennent essentiellement de votre générosité. Avec vos dons et grâce à votre mobilisation, la Ligue existe et avance. Premier financeur indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue participe activement aux avancées de demain et demeure aujourd'hui le seul acteur de la lutte contre le cancer à posséder une vue d'ensemble et à avoir une approche globale de la maladie. Ce sont des centaines d'actions qui sont menées chaque année, partout en France, pour faire reculer la maladie. En unissant nos forces, nous sommes plus forts.

**CONTACTER LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

http://www.ligue-cancer.net/article/publications/brochures-cancers

prevention@ligue-cancer.net

ligue@ligue-cancer.net

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
14 Rue Corvisart - 75013 PARIS
Tel. : 01.53.55.24.00
Fax : 01.43.36.91.10
E-mail : voir la liste des contacts

# Pensez à la ligue pour le recyclage des cartouches !

Le recyclage des déchets permet de sauver les ressources naturelles. Il contribue à la réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère, la cause majeure du réchauffement de notre planète.

La Ligue contre le cancer vous propose de faire de ce geste de protection de l'environnement, un geste pour la lutte contre le cancer.

La Ligue contre le cancer recycle les cartouches d'encre de vos imprimantes ainsi que vos vieux téléphones portables.

Les fonds seront utilisés dans le cadre des 3 missions sociales de l'association : Recherche - Prévention - Information - Promotion des dépistages - Actions pour les malades et leurs proches.

**Pour chaque téléphone que vous renverrez gratuitement avec ce sac : 2.40 euros reversés à la Ligue contre le cancer. Pour chaque cartouche recyclable renvoyée : 1 euro reversé à la Ligue contre le cancer.**

Des enveloppes pré-adressées et pré-timbrées sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de votre mairie.

# L'assurance retraite en Ile-de-France

Afin d'optimiser la qualité des services offerts à ses assurés franciliens, l'assurance retraite Ile-de-France met en place depuis plusieurs années une politique d'accueil de proximité. Ils ont, aujourd'hui, achevé de déployer leur réseau d'accueil, composé de 60 agences et de 30 points d'accueil retraite, sur l'ensemble de la région Ile-de-France.
Compte tenu de cette organisation, l'accueil du public ne sera plus effectué au siège de la CNAV, 110 avenue de Flandre, Paris 19ème, à compter du 23 Décembre 2011.
Pour mieux informer et orienter leurs assurés, ils ont mis à leur disposition :

- Un numéro unique, le **39 60**, accessible de 8h à 17h du lundi au vendredi pour :
  - toute information générale et individuelle sur la retraite, l'action sociale etc.
  - être orienté vers les interlocuteurs appropriés,
  - recevoir une attestation de paiement, et / ou un relevé de carrière à domicile,
  - prendre rendez-vous dans la structure d'accueil la plus proche (lorsque la situation le nécessite)

- un site internet **www.lassuranceretraite.fr** pour :
  - visualiser un relevé de carrière,
  - estimer et prendre sa retraite,
  - changer son adresse/ses coordonnées bancaires,
  - connaître le lieu d'accueil le plus proche du domicile

## Mardi 20 mars 2012 de 9h30 à 12h Salle La Grange
## 2 Rue de Marcoussis - LIMOURS

La CLIC du Hurepoix et la Direction Départementale des Transports - Préfecture 91 vous invitent à participer à la matinée d'information et d'échanges sur la conduite et les déplacements des seniors.

Cette matinée a pour objectif de sensibiliser le public senior et son entourage aux bons comportements à adopter au volant et à pied.

Les sujets abordés seront : les conséquences de l'âge sur les déplacements, l'adaptation aux changements, vigilance et somnolence, rappel du Code de la Route.

Un **atelier pratique sur le Code de la Route** aura lieu le **mardi 27 mars**, inscriptions à la suite de la conférence.

Entrée libre dans les limites des places disponibles.

**Inscriptions et renseignements : CLIC du Hurepoix – 01 64 91 71 48**

# Recensement des Jeunes obligatoire dès 16 ans

### Une démarche civique obligatoire à 16 ans.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

La Mairie ou le Consulat, vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, PERMIS de conduire).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

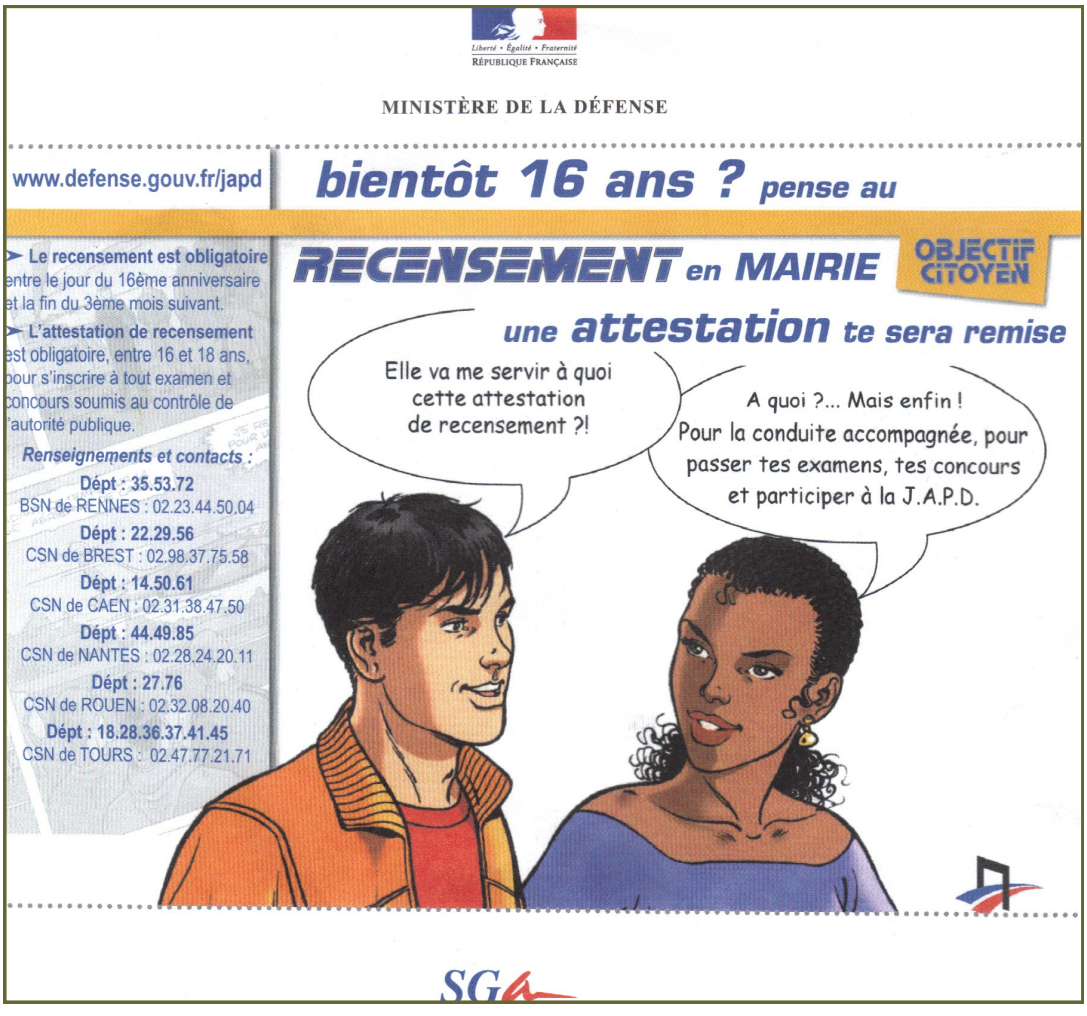

# Opération « Sac Ados 91 »

**Courson-Monteloup participe, ainsi que plusieurs communes de la CCPL, à la 13ème édition de l'opération « Sac Ados » organisée par le Conseil général de l'Essonne en faveur des jeunes essonniens âgés de 16 à 22 ans.**

Cette opération a pour but d'encourager la construction d'un projet de vacances, de favoriser l'initiative des jeunes, tout en les incitant à anticiper les paramètres qui permettent de réussir un voyage.

Cette aide logistique et financière s'adresse aux jeunes Essonniens qui souhaitent mettre en œuvre un projet de vacances autonomes, seuls ou en groupe, en France ou en Europe, entre la mi-juin et fin septembre.
La commission Jeunesse et Sport accueillera, à partir de mi-mars, les jeunes Montelupins intéressés par le projet pour les aider à monter leur dossier. Le projet peut être partagé avec des jeunes résidents sur plusieurs communes de la CCPL.
Le nombre de sacs étant limité, le projet de chaque groupe de jeunes sera alors présenté début juin, au jury de la CCPL, puis au Conseil Général de l'Essonne. Les projets sélectionnés recevront des sacs à dos ou sacs de voyage comportant 110 € en chèques vacances, 40€ en chèques alimentaires, une assurance assistance et rapatriement, un kit vacances, etc…
Pour formuler votre projet, vous devrez retirer votre dossier en mairie à partir de mi- mars ou le télécharger sur le site http://www.essonne.fr/.
N'hésitez pas à nous contacter par mail monteloup.mairie@wanadoo.fr pour plus d'information.

## La Carte Imagine'R

Pour alléger le budget transports en commun des familles, le Conseil général de l'Essonne prend en charge 50 % de la carte Imagine'R, un titre de transport utilisé par plus de 5400 collégiens et 27 400 lycéens pour se rendre en cours.
La carte Imagine'R permet, toute la semaine, de se déplacer autant de fois qu'on le souhaite, dans la zone choisie, partout en Ile-de-France, le week-end et lors de toutes les vacances scolaires (même celles d'été). L'aide du Conseil général permet de réduire le coût de la carte pour les élèves boursiers mais aussi pour tous les autres (50% sur le prix de base).

Cette carte autorise un nombre illimité de voyages dans la zone choisie en semaine et sur l'ensemble des lignes régulières d'Ile-de-France le week-end, les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Pour les premières inscriptions, pensez à faire votre demande au moins un mois à l'avance. Les formulaires d'abonnement sont à retirer dans les gares SNCF et RATP ou auprès des entreprises de transport et sur www.imagine-r.com.

## Commandez la Carte Jeune 91-2012

Le dispositif **Carte jeune 91** rencontre un succès croissant depuis son lancement en 2003. Le principe : pour une participation de 10€, les Essonniens de 16 à 19 ans reçoivent un chéquier composé de 16 chèques d'une valeur totale de 150 € utilisables auprès des 400 partenaires du dispositif : écoles de conduite, organismes de BAFA, agences de voyage, auberges de jeunesse, cinémas, concerts, théâtres, piscines, clubs de sports, librairies...
Depuis 2003, la Carte jeune 91, c'est 157 000 cartes délivrées, 3 200 places de concert en Essonne, 77 000 places de ciné, 500 formations Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)…

Pour bénéficier de la Carte jeune 2012, vous devez effectuer une demande au Conseil général de l'Essonne (même s'il s'agit d'un renouvellement) par le biais du formulaire disponible sur le site http://cartejeune91.zecarte.fr/preinscription/ ou par courrier en remplissant un bon de commande 2012 disponible en mairie. Vous devrez fournir un justificatif d'âge, de domicile (en Essonne), une adresse e-mail ou simplement votre n° d'identifiant 2011 pour un renouvellement.

## Les bons gestes de prévention

Le monoxyde de carbone provoque chaque année 6000 cas d'intoxication et plus de 300 décès. Ces intoxications accidentelles se produisent majoritairement au domicile entre octobre et mars. Ce gaz indétectable est émis lors de la combustion incomplète de bois, gaz, charbon ou essence.

En période de **grand froid, de redoux ou encore d'intempéries inhabituelles**, soyez vigilant : les appareils de chauffage sont davantage utilisés et leur fonctionnement peut être perturbé.

Zoom

Sources potentielles des intoxications au CO dans le logement. (Source : ASTEE)

## Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau
- poêles et cuisinières
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint)
- groupes électrogènes ou pompes thermiques
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment)
- braseros et barbecues
- panneaux radiants à gaz
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles

## Quels sont les dangers du monoxyde de carbone ?

Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

## Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.
Les bons gestes de prévention :

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.

- Tous les jours, aérer au moins 10 minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.

- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

## Vous soupçonnez une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

**Dans ce cas :**
Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
Arrêtez si possible les appareils à combustion.
Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

**Appelez les secours :**
**112** : Numéro unique d'urgence européen
**18** : Sapeurs Pompiers
**15** : Samu

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

**Et si, le 27 février 2012, vous donniez… votre sang? Le don de sang est un acte généreux, solidaire et bénévole. Il permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.**

**L'EFS organise une collecte à Courson - Monteloup le lundi 27 février 2012.**

Alors, qu'attendez-vous ?
Sautez le pas et passez à l'acte !

## En donnant votre sang, vous allez sauver des vies.

**Le don de sang total**

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - plaquettes, plasma et globules rouges - sont séparés.
Pour donner son sang, il faut être **majeur et avoir entre 18 et 70 ans.**

**Comment ça se passe ?**

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. **Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don**.

**Les donneurs de groupe O, dits « donneurs universels », sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.**

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant, et une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin ou plasmatique prélevé. Cependant, certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'une réaction de l'organisme appelée "malaise vagal".

Il est important de boire avant le don, puis après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement.

L'entretien avec un médecin, avant le don, permet de vérifier votre état de santé car les personnes ayant des maladies cardiovasculaires ne doivent pas donner leur sang. Avant un don par aphérèse, un document d'information spécifique vous est remis vous informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

**Vous trouverez sur place :**

- **Le service PMI (Protection Maternelle et Infantile)** du Conseil Général qui pourra répondre à vos questionnements dès le début de grossesse jusqu'aux 6 ans de votre enfant.
- L'**ADMR** association de service à la personne et aide à domicile.

Pour l'accueil collectif :

- **Le Multi-accueil Intercommunal à Gometz-la-Ville** géré par la Communauté de Communes du Pays de Limours : 35 places de 0 à 3 ans.
- **Le Multi accueil Parental à Boullay-les-Troux : « les Oisillons »** 20 places de 18 mois à 4 ans.
- **Le Multi-accueil Parental à Briis-sous-Forges : « l'ile aux enfants »** 20 places de 3 mois à 3 ans (communes de Briis-sous-Forges et Forges-les-Bains).
- L'association **« la Forge des Lutins »** proposant des ateliers d'éveil pour les enfants de 2 à 3 ans.

Pour l'accueil individuel :

- **Les assistantes maternelles.**
- **Les Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes.**

**Nous remercions d'avance les participants à ce forum.**

Contacts :
petite.enfance@cc-paysdelimours.fr
ou tél : 01.64.90.05.15

# FORUM

## des Modes d'Accueil pour les 0 à 3 ans

**sur la Communauté de Communes du Pays de Limours**

## le samedi 11 février 2012

**de 9h30 à 12h30**
**Maison de la Communauté**
615 rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Communauté de Communes du Pays de Limours
615 rue Fontaine de Ville
91640 Briis sous Forges

Tél : 01.64.90.79.00
www.cc-paysdelimours.fr

# « Les drôles de petites bêtes »

Avez-vous déjà entendu parler *des drôles de petites bêtes* ? Non ?
Rassurez-vous, ce ne sont pas des bêtes dangereuses, ni même inquiétantes ! Celles-ci nous font de la comédie, du mime ou même de la tragédie !!
Tantôt elles sont tristes, tantôt joyeuses, elles changent d'état à l'infini !
Ah bon, mais qui sont-elles alors ?? **« *Les drôles de petites bêtes* » est le nouvel « atelier théâtre » créé pour les enfants à Courson-Monteloup par Anabelle Legrand Lopez de la Compagnie Do Act.**
Cet atelier vise à donner aux enfants une ouverture sur le monde du théâtre. Il s'agit avant tout d'une découverte ludique du théâtre, mais aussi de ses exigences :

- vivre ensemble dans le respect et la tolérance, s'écouter, s'exprimer en prenant confiance en soi et dans l'autre,
- apprivoiser le langage, l'articulation et le corps,
- découvrir progressivement comment jouer et partager le plaisir du théâtre.

Lors des « ateliers théâtre », Anabelle propose de nombreux jeux, des improvisations et des saynètes qui développent la concentration, l'expression, l'imagination et la solidarité au sein du groupe. Au fil des séances, le lâcher prise s'installe, les énergies se canalisent, la confiance en soi se développe… « Le théâtre, c'est l'école de la vie laissant une grande place aux rêves ! »
C'est un réel plaisir pour Anabelle de leur faire vivre et partager ces moments d'évasion uniques. Leurs découvertes sont souvent amusantes, parfois émouvantes, mais toujours merveilleuses !
**Depuis septembre, les cours de théâtre ont lieu dans l'école de Courson, tous les samedis de 14h à 15h30.**

**Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie ou Anabelle à compagniedoact@hotmail.fr**

Une brocante un peu humide …

Le dimanche 9 octobre 2011, s'est tenue à Courson-Monteloup la 4ème brocante organisée au profit du Comité des Fêtes, « la première sous la pluie » !

Le mauvais temps n'a pas découragé la plupart des 125 exposants venus de toute la région, qui s'en sont accommodé tant bien que mal, ni bon nombre de visiteurs à la recherche de la bonne affaire !

La restauration eut un grand succès et tout au long de l'après-midi, le stand « confiserie » ne désemplit pas. Crêpes, gâteaux et barbes à papa firent la joie des petits et des grands.

## Le label « jardin remarquable »

Le Préfet de la région d'Ile-de-France, après avis de la Direction régionale des affaires culturelles, a, par décision du 19 septembre 2011, renouvelé, pour une durée de cinq ans, le label « Jardin remarquable » au Parc du Château de Courson.

En Essonne, seuls cinq parcs bénéficient de cette distinction :

- Chamarande,
- Courances,
- Courson,
- Saint-Jean-de-Beauregard
- Saint-Sulpice-de-Favières.

Le label « Jardin remarquable » vise à reconnaître et valoriser des parcs et jardins ouverts au public et dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable.

Il répond à des critères d'exigence et de qualité sur l'organisation de l'espace, l'intégration dans le site, les éléments notables, l'intérêt botanique et/ou historique, l'entretien.

## Journées des Plantes

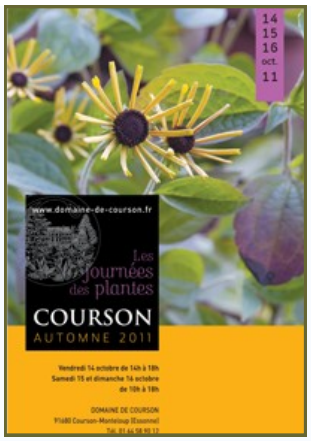


Du vendredi 14 octobre au dimanche 16 octobre 2011, **Les Journées des Plantes de Courson** (Essonne) ont célébré l'arbre avec le thème mis à l'honneur cette session : **"Auprès de mon arbre"**.

Parmi les 250 exposants venus de toute l'Europe, les pépiniéristes ont proposé leurs plus beaux végétaux et, parmi ceux-ci, leurs derniers-nés, ces nouveaux venus qui renouvellent le plaisir du jardin - et celui du jardinier !

Les nouveaux végétaux, récemment obtenus ou récemment découverts, ont été l'un des temps forts de ces Journées qui se sont déroulées dans le cadre enchanteur du parc du château de Courson où il fait bon humer l'air d'automne à la campagne.

Mais venir à Courson, c'est aussi prendre part à l'actualité des plantes et des jardins…

Des belles floraisons aux splendides feuillages, des fruitiers aux parfumés, de la haie au solitaire, du parc à la terrasse, des pressés de grandir à ceux qui prennent leur temps... tous les arbres ont fêté l'automne à Courson et ont conquis le coeur des jardiniers !

Conférences, baptêmes, présentations exclusives, remises des Prix et des Mérites de Courson, présentation du nouveau Carnet des Tendances du Jardin... ont été autant d'événements qui ont ponctué ces 3 jours très animés.

**Le Domaine de Courson vous donne rendez-vous les 18, 19, 20 mai prochains.**

# Le 31 octobre, à la tombée de la nuit...

*« Aujourd'hui c'est Halloween. C'est un grand jour pour nous, les monstres en tout genre!*
*En fait, ça fait longtemps qu'on attend ce jour avec impatience, n'est-ce pas les enfants ? on s'est couché tard exprès tous les soirs des vacances pour avoir de grosses cernes bien noires sous les yeux, on ne s'est pas lavé les dents depuis longtemps pour qu'elles soient bien jaunes et toutes cariées.*

*Certains sont tout pâles, d'autres ont la chance d'avoir des croûtes qui suppurent sur un cuir chevelu bien gras, d'autres encore ont des vilaines pustules sur le visage... hi hi hi !!!!!!!!!! nous sommes répugnants !*

*Je vais vous faire une confidence.*
*Pour fêter nos retrouvailles, j'avais confectionné depuis quelques mois, dans mon chalet au fond du bois des bouleaux, une marmite dégoulinante avec des crapauds séchés, des araignées poilues, des baies fluorescentes, des champignons baveux…hum mes préférés…*
*Après avoir filtré le tout, j'ai mis cette préparation dans un joli saladier, et vous avez tous tout bu goulûment jusqu'à la dernière goutte !! hi hi hi !*
*Comme j'adore jouer de mauvais tours, j'y ai ajouté un petit flacon de magie qui vous transformera en beaux enfants sages et bien élevés, qui ne ramèneront que de très bonnes notes à leurs parents. Beurk ! j'en ai des nausées rien que d'y penser !*
*Si ce sort vous répugne, si vous ne voulez pas devenir si horriblement parfaits pour l'année à venir, alors, allez chercher des bonbons dans les maisons du village, car ces bonbons sont des antidotes et pourront annuler le sortilège… ! Allez oust, allez tous à la recherche de ces bonbons, et rentrez chez vous les manger, vous verrez bien demain si le sortilège est annulé ! »*

**Et……..Le 31 octobre à la tombée de la nuit**, une horde de petits fantômes, citrouilles, sorcières et monstres en tout genre ont donc envahi les rues de Courson à la recherche de ces bonbons « antidote ».

Nous remercions à ce titre tous les Montelupins qui, chaque année pour la fête d'Halloween, remplissent leurs boîtes à bonbons pour que ces petits monstres aient le plaisir de les vider !
Nous remercions également nos 3 fidèles cochers qui viennent de loin mener le cortège à travers les rues sombres du village !

L'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roues avec les inscriptions. Nous avons actuellement 45 adhérents dont 24 enfants entre 7 et 14 ans à l'école de VTT le samedi matin et 21 adultes répartis en 3 groupes le dimanche matin. . Une très jolie progression suite à notre première « vraie » année de fonctionnement.

Notre première Assemblée Générale a eu lieu au mois d'octobre et a rencontré un franc succès.

L'année 2011 s'est terminée sous les meilleurs auspices avec la participation de nos minimes et de plusieurs adultes à des compétitions de cyclocross ou de vélo de route :

- Laurent Friebel a fait une jolie 3ème place sur une compétition route en septembre.
- Guillaume Marques est devenu vice-champion départemental au cyclocross de Monthléry.
- Nicolas Dujacquier a gagné le cyclocross d'Etampes
- Laurent Friebel a gagné le cyclocross de Villejust

Nos autres compétiteurs, Benjamin Boilot, Marc Dulot, Cédric Ravenel et Stéphane Vallet n'ont pas démérité non plus et nous avons obtenu plusieurs fois des prix d'équipes.

Vous trouverez tous les résultats et des photos sur notre site (ascm91.free.fr)

Les autres clubs cyclistes commencent à reconnaître ces étranges créatures jaunes et vertes qui depuis quelque temps hantent les compétitions cyclistes et à les redouter !!

La compétition VTT pour l'année 2012 affiche déjà un calendrier bien complet :

- le 18 mars aura lieu le championnat Départemental (91) qui sera qualificatif pour :
- le championnat National qui aura lieu lui le 19 mai à St-Carreuc en Bretagne.
- Entre temps le 1er avril aura lieu à Gif le championnat régional (IDF)

Nous espérons emmener nos 5 Adultes (3 séniors : Nicolas, Cédric, Stéphane et 2 vétérans : Laurent et Marc), nos 2 minimes (Guillaume et Benjamin) et notre cadette ( Laura, championne départementale 2011 minimes) jusqu'au National en tout cas !

Notre activité sportive ne se limite pas uniquement au vélo. Plusieurs de nos adhérents ont participé aux Foulées de Courson et là encore nous avons eu plusieurs podiums.

Jean-Marie Baumelou et Cyrille Galas ont également participé au semi-marathon de Boulogne-Billancourt le 20 novembre dernier.

Une autre section de notre association s'est entraînée activement pour la Marche Paris-Mantes qui a eu lieu le 28 janvier…....54 km à pied dans la nuit !!

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre à pied, en courant ou à vélo !**

**Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'ASCM sur notre site : ascm91.free.fr**

**Date à retenir :**

**Dimanche 6 mai 2012 aura lieu la deuxième édition des « Boucles du Château » au Château de la RATP à Fontenay-Les-Briis**

Ce sera l'occasion pour les jeunes de notre école de VTT de se mesurer en compétition !

ASCM :
Mairie - Place des Tilleuls – 91680 COURSON-MONTELOUP
e-mail : ascm91.courson@gmail.com
contact : Jean-Marie BAUMELOU 06 84 73 03 03
site : http://ascm91.free.fr

## Le dimanche 6 Novembre, on courait à Courson-Monteloup : Un succès grandissant !

4 courses étaient organisées pour cette 4ème édition des Foulées de Courson-Monteloup qui a rencontré un vif succès, puisque plus de 500 coureurs ont parcouru les différents itinéraires proposés.

La diversité du parcours des 12 km avec, en point d'orgue, le passage dans le parc du château de Courson a été unanimement appréciée des coureurs.

Grâce à notre centaine de bénévoles qui ont participé de façon active et déterminante, cet évènement sportif fut un grand succès.

Cette édition mit en place des nouveautés :

- Quatre distances proposées: (1 Km pour les plus petits. 2Km pour les enfants. 5Km pour les moins téméraires et bien sûr la grande course de 12.3 Km).
- Un nouveau site Internet où l'on pouvait trouver toutes les informations pratiques lesfouleesdecourson.fr .
- La possibilité de s'inscrire par internet,
- Un service de navettes gratuites entre le parking du Château et l'entrée du village.
- Une vidéo des parcours et de la 4ème édition mise en place sur le site internet des foulées.

Nous adressons nos félicitations et remerciements à tous ces adeptes de course à pied qui empruntent nos chemins pour aussi découvrir notre campagne.
Notre reconnaissance se porte également vers les sponsors qui nous ont soutenus pour cet évènement.

Un grand merci aussi à la centaine de bénévoles généreux qui s'est mobilisée pour l'organisation de cette course, et sans qui cet évènement ne pourrait avoir lieu.

**Nous aurons grand plaisir à renouveler cette rencontre le Dimanche 18 Novembre 2012*** et invitons tous les participants qui appréciaient déjà les Foulées de Courson et ceux qui souhaitent les découvrir, à se préparer ! Les futurs coureurs retrouveront ainsi la richesse de nos paysages et de notre patrimoine sur les parcours des Foulées de Courson.

***des enfants n'ont pu courir car il leur manquait un certificat médical. N'omettez pas, lors des visites de rentrée scolaire chez le médecin de famille ou le pédiatre de demander ce certificat spécifiant : « une non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition »***

# Commémorations du 11 Novembre

Une délégation d'Elus et de citoyens de Courson-Monteloup ont participé aux cérémonies de commémoration pour célébrer l'armistice de 1918 et en souvenir des poilus blessés ou morts pendant la grande guerre :

- le 10 novembre, au carré militaire de Briis-sous-Forges,
- le 11 novembre, au cimetière intercommunal de Vaugrigneuse.

En cette année 2011, les numérologues ont attiré l'attention sur la date anniversaire de l'armistice, caractérisée par un alignement singulier du chiffre : 11/11/11 à 11h…

# Médailles du Travail et des Nouveaux Nés

Lors de la réception commune du 5 novembre organisée à l'intention tant des travailleurs (ayant accompli plusieurs décennies de labeur) que des nouveau-nés habitant dans le village, M. le Maire a remis aux récipiendaires et aux parents la médaille de la Commune.

**Soulignant l'éthique, la valeur et les vertus du travail, il a rappelé l'affirmation de Candide :**

**« Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ».**

Il a également souligné l'importance démographique des naissances qui constituent le potentiel de la prochaine génération.

## Le Beaujolais à la fête

Une nouveauté cette année à Courson-Monteloup…..

La dynamique équipe du Comité des Fêtes en symbiose avec la commission animation du Conseil Municipal a proposé aux Montelupins une dégustation de beaujolais nouveau, cuvée qui avait un goût de cerises griottes en fond de bouche, paraît-il. Il s'agit d'un vin riche en petits arômes de fruits, au grenat éclatant avec une note générale de framboise ou de cerise, gouleyants et légers, facile à boire.
Cette soirée fut un moment de grande convivialité, réunissant une centaine de villageois autour de ce fameux Beaujolais et de son succulent buffet de charcuteries et de fromages.

Quant au trio musical, L'AMIDORET, il a fait danser bien du monde jusqu'à une heure avancée de la soirée !

La fête du Beaujolais est un nom célèbre dans le monde entier pour un territoire empreint d'une vraie authenticité. Entre Macon et Lyon, entre la Saône et le département de la Loire, **le pays Beaujolais représente 1750km², 154 communes et 205 000 habitants .**
Cette fête est un moment convivial.
Dans chaque village, les mairies organisent des soirées primeurs. On danse un peu partout dans le pays Beaujolais !
Cette fête a lieu le 3ème jeudi de novembre : le vin est alors en fête !
On y vient autant (sinon plus) pour la fête que pour le vin.
C'est l'une des traditions les plus célèbres dans le monde et Courson-Monteloup se devait de l'honorer.

# L'Atelier Gourmand à Courson

Notre "approvisionneuse" en foie gras arrive à Courson avec sa cinquantaine de foie gras !

Au travail ! Chacun prend ses foies gras, les déveine (ou pas, car certains ont choisi de les acheter "déveinés"), les assaisonne, les met en bocal ou en terrine.
Nos foies gras arrivent du Périgord : ils font partie du haut de gamme des foies gras fermes et avec leur petit goût subtil.
Afin de révéler tous les parfums délicats du foie gras, nous vous recommandons de le mettre à température ambiante 10 à 15 minutes avant dégustation.
Pour conserver toute la finesse de sa texture, le foie gras doit être délicatement tranché avec un couteau à fine lame passé sous l'eau chaude. On peut l'agrémenter selon son goût avec de la fleur de sel, du poivre noir concassé, du confit d'oignons, des figues fraîches et l'accompagner de pain de campagne légèrement grillé, de pain d'épice ou de pain aux noix.

Quant au foie gras cru surgelé escalopé, il est divin sur une tranche de pain brioché après être revenu dans une poêle très chaude !
Il s'accompagne à merveille avec des vins blancs liquoreux : le Sauternes permet d'apprécier tout son fondant, alors qu'un Jurançon harmonise les saveurs et amplifie ses arômes. Contrairement à une idée reçue, le foie gras s'apprécie également avec des vins rouges tanniques comme le Madiran.

## Le succès du repas des aînés.

Près d'une cinquantaine de personnes ont participé, samedi 3 décembre 2011, au golf du Stade Français, au Noël des seniors organisé par la municipalité.

En maîtres de cérémonie, soucieux de l'accueil de leurs concitoyens, le maire Alain Artoré et ses conseillers (qui assistaient à ce repas en majorité) avaient dressé les tables, et en avaient soigné la décoration.

Ce fut une soirée conviviale au cours de laquelle les convives ont profité d'un repas musical animé par l'imitateur Phil. Une mise en bouche idéale avant une soirée dansante où nos jeunes seniors nous ont fait de stupéfiantes démonstrations de danses.

Les festivités se sont achevées aux environs de une heure du matin.

Les personnes qui avaient préféré les colis ont eu la visite de conseillers municipaux ou de membres du Comité des Fêtes. Ces derniers leur ont remis des paniers gourmands qui avaient été confectionnés avec professionnalisme par **« La Cave des Gourmets de Sermaise ».**

# Noël des enfants

Samedi 10 décembre, pour le Noël des enfants, la fée Equilibre est venue pour la 2ème fois à la mairie de Courson-Monteloup pour enchanter et instruire le jeune public.

Pour ce faire, la fée leur a demandé de l'aider à composer la potion qui lui permettra de retrouver sa baguette magique. L'occasion de passer en revue les qualités nutritives des différents aliments mais aussi les dangers de certains abus, bref un spectacle coloré, joyeux, interactif, bien adapté aux petits.

Le maire a, ensuite, pris chaque enfant en photo. Les conditions climatiques étant exceptionnelles cette année, chaque photo fut prise avec le Père Noël dans son chariot sur la Place de la Mairie, dans ce décor hivernal composé divinement par Christophe et Pascal.

Chaque enfant reçut son petit ballotin de friandises et un goûter a clos cet agréable moment de plaisir.

Une sortie au cirque Pinder à Paris a complété les réjouissances de Noël.

# Repas de Noël des enfants de l'école

# La Galette des Rois

Samedi 7 janvier, le réfectoire de l'école s'est rempli de convives venus, en ce début d'année, partager les traditionnelles et délicieuses galettes des rois offertes par la Mairie et le Comité des Fêtes.

Nous aurions pu profiter des lieux et de l'occasion pour faire un petit cours d'histoire sur l'origine de cette tradition qui prend place aujourd'hui le jour de l'Epiphanie et fête la présentation de Jésus aux Rois Mages…

**L'histoire de la galette des rois remonte à l'Antiquité romaine. Pendant la fête des saturnales (fêtes qui célèbrent le dieu Saturne), les convives se rassemblaient autour d'un gâteau. Celui-ci était coupé en autant de parts qu'il y avait de conviés ; le plus jeune se plaçait alors sous la table et nommait le bénéficiaire de la part désignée par la personne chargée du service. La fève du gâteau désignait le roi d'un jour, qu'il fut simple soldat ou esclave.**

Cette tradition a finalement peu évolué au cours des siècles et nous prenons toujours autant de plaisir à gagner cette fève pour porter la couronne du roi ou de la reine, tout en savourant une délicieuse part de galette !

# Sortie au Cirque Pinder

Le lundi 19 décembre 2011, les enfants de Courson-Monteloup (à partir de 5 ans) étaient invités par la Mairie (qui a pris en charge le transport) et le Comité des Fêtes (qui a offert spectacle et goûter) à assister à une représentation du cirque PINDER, à Paris (12ème), sur la pelouse de Reuilly.

Tandis qu'à l'extérieur, les lions tournent en rond dans leur cage, les petits Montelupins, avec leurs accompagnateurs, pénètrent sous le chapiteau. Durant près de 3 heures, on dirait que tous les animaux de la création se sont donné rendez-vous là.

C'est un défilé quasi ininterrompu de bêtes exotiques, qui exécutent deux ou trois tours de piste sous l'œil sévère des dresseurs. Très peu de colères intempestives chez les tigres, sagement assis sur leur tabouret, comme de gros chats acclimatés. Les lions montrent leurs crocs à quelques centimètres de la poitrine du dompteur.
Puis apparaît un bataillon de végétariens : ânes, lamas, chevaux et zèbres. Plus tard, c'est au tour des chameaux, avec leurs deux bosses ondulantes, de fouler la piste de sable clair.

Pour clôturer le carnaval des animaux, cinq éléphantes viennent défier les lois de la pesanteur en se hissant de toute leur masse sur de petits tabourets métalliques. Certaines, allongées, se soulèvent sur les coudes. Elles parviennent même à s'asseoir, la trompe et les pattes posées sur leur gros ventre gris et ridé !Au cirque Pinder, il y a aussi des artistes humains :

Les trapézistes cubains vous donnent le frisson, soudés qu'ils sont par le risque partagé dès lors que les femmes passent du trapèze à la poignée tendue d'un partenaire placé au bon endroit dans les airs.

Gina fait le poirier sur un tas de briques instables tandis que des acrobates chinois virtuoses se défient dans l'espace en combats singuliers. L'un d'entre eux casse un bâton de bois entre les cuisses ouvertes de son camarade !

A la toute fin, le Père Noël en personne glisse sur la piste avec son attelage et son chariot rempli de joujoux.

Les enfants, bouche bée, n'en croient pas leurs yeux. C'est lui, l'homme à barbe !

## Cadeau de Noël : le retour inespéré !

Petits Montelupins, vous avez eu beaucoup de chance de voir ces magnifiques éléphantes ! Elles sont arrivées pour vous après plus de 4 années, bloquées au Maroc.

Seuls, la ténacité, la persévérance et le courage de Monsieur Gilbert Edelstein (animé par un profond désir de sauver ces pachydermes voués à une euthanasie certaine) ont permis de dénouer une situation inextricable au plus haut niveau administratif (malgré tout en règle sur le plan sanitaire) et de connaître ainsi un heureux dénouement en ramenant ces 4 demoiselles !

# Les Vœux du Conseil Municipal

C'est devant une assistance nombreuse réunie dans la salle de réception du golf que M. le Maire a présenté ses vœux au nom de l'équipe municipale, du personnel communal et du Comité des Fêtes.
Parmi les personnalités présentes, on aura remarqué Messieurs et Mesdames Le Député, le Conseiller Général, le Président de la Communauté de Communes, les Maires et Élus des communes voisines, ainsi que le Major de la brigade de gendarmerie et le Lieutenant, chef du centre des secours de Limours.
Le discours du Maire, qui a notamment souligné le caractère faste de l'année écoulée au regard du développement durable, est consultable sur le site internet de la commune.

**Monsieur Leroy Paul et Mademoiselle Queguiner Johanna le 22 octobre 2011**

## Ils se sont unis

**La municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur**

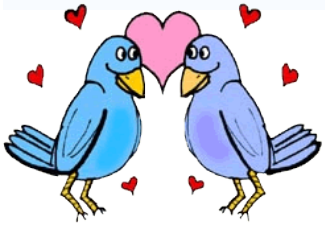

**Monsieur Dupré Frédéric et Mademoiselle Gioanetti Myriam le 31 décembre 2011**

## Il est né

**Vital, Andéol, Marie Roche est né le 13/01/2012**

## Il nous a quitté

**Monsieur HU Jean-François est décédé le 06/01/2012**
**La municipalité renouvelle ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.**

# Achèvement des travaux d'agrandissement de l'école

**La réception des travaux a été prononcée le 27 janvier dernier.**

# Office de Tourisme du Pays de Limours

**L'Office de tourisme du Pays de Limours vous propose son programme d'animation pour le premier semestre 2012 :**

**- 29 janvier (dimanche) : Maison-atelier de Foujita à Villiers-le-Bâcle**

La Maison-atelier Foujita, avec son jardin, ses pièces d'habitation au décor et au mobilier singulier et son atelier, où rien ne paraît avoir bougé, offre un aperçu de l'univers intime de cet artiste.

2 €/personne. Transport par covoiturage.

**- entre le 6 et le 24 février 2012 : visite d'un site industriel.**

Le catalogue des visites possibles ne sera disponible qu'à partir du 9 janvier 2012.

**- 27 mars (mardi) : les grands lieux de culte d'Evry.**

Matin, visite de la Grande Mosquée à 10h puis de la Pagode bouddiste Khành-Anh. Déjeuner en commun (prestation non comprise dans le coût de la journée - restaurant avec un choix assez large). Après-midi : Cathédrale de la Résurrection et Musée Paul Delouvrier d'art religieux et contemporain. Le transport se fera en car (prise en charge à Briis-sous-Forges).

**- du 25 mars au 1er avril : exposition à l'église de Pecqueuse**

Exposés en l'église de Pecqueuse, il s'agit d'objets, en particuliers religieux, appartenant à une famille bourgeoise, datant de la seconde moitié du 19ème à la première moitié du 20ème siècle.

**- 12 mai (samedi) : Méréville.**

Matin, visite de la cressonnière Villa Saint-Paul et du musée du cresson attenant (où un apéritif sera offert avec dégustation de produits à base de cresson) ; midi, déjeuner en commun dans un restaurant traditionnel ; après-midi, visite de la ville (halle...) et du parc de Méréville. Déplacement en covoiturage.

**- Juin (samedi) : Sortie botanique.**

La date précise et le lieu seront précisés ultérieurement car soumis aux aléas climatiques et éventuellement aux pratiques agricoles.

**Les informations pratiques concernant ces manifestations feront l'objet d'une information préalable par mail, ou envoi postal, à nos adhérents et, dans la mesure du possible, d'une information locale par affiche et prospectus.**

**FEVRIER**
Mercredi 8 Février : Atelier Poterie (Thème du Petit Prince) Réservé aux enfants de la garderie.
Lundi 27 Février : Don de Sang.

**MARS**
En Mars : Vente d'œufs de Pâques.
Samedi 10 Mars : Carnaval.
Dimanche 18 Mars : Marche de Printemps à Forges les Bains.
Samedi 31 Mars : Spectacle de Pâques.
De Mi-mars à Mi-mai : Inscriptions « Sac Ados ».

**MAI**
Mardi 1er Mai : Distribution du Muguet aux Seniors.
Dimanche 6 Mai : Les Boucles du Château de Fontenay avec l'ASCM.
Samedi 12 Mai : Soirée Américaine. Inscriptions dès Mi-mars.*
18, 19, 20 Mai : Journées des Plantes.

**JUIN**
Samedi 2 Juin : Fête des voisins. Place de la Mairie.*
Dimanche 10 Juin : Parcours Aventure.
Samedi 23 Juin : Fête du village.*
Samedi 30 Juin : Fête de l'école.
Samedi 30 Juin : Remise de « Sac Ados ».

**SEPTEMBRE**
Samedi 8 Septembre : Forum des Associations.
15/16 Septembre : Journées du Patrimoine.
Samedi 22 Septembre : Loto ouvert à tous.

**OCTOBRE**
Dimanche 7 Octobre : Brocante.
19, 20, 21 Octobre : Journées des Plantes.
Samedi 20 Octobre : Soirée des bénévoles.*
Samedi 20 Octobre : Remise des Médailles.
Mercredi 31 Octobre : Halloween.*

**NOVEMBRE**
Dimanche 18 Novembre : Foulées de Courson.
Samedi 24 Novembre : Soirée Beaujolais..*

**DÉCEMBRE**
Samedi 8 Décembre : Distribution de colis aux Seniors et Soirée des Seniors.*
Samedi 15 Décembre : Noël des Enfants.
Samedi 15 Décembre : Atelier Foie Gras.

**JANVIER 2013**
Samedi 5 Janvier 2013 : Galette des rois.
Samedi 19 janvier 2013 : Vœux du Maire.*

***Actions se déroulant en soirée***

**Directeur de la publication :**
**Alain ARTORÉ**
**Conception maquette:**
**Isabelle BOUQUETY**
**Imprimé en Mairie**